



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411
Fax. (450) 264-6885
mrchsl@mrchsl.com

Vol. 13, no. 7

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séances du 10 août et du 14 septembre 2011

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil a approuvé la demande de conformité des règlements suivants puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- 25.8-2011 de la municipalité d'Ormstown qui vise la création de zones résidentielles dans une zone identifiée par un plan d'aménagement d'ensemble et vise à prescrire dans la zone H04-423, longeant la route 138 et le chemin de la rivière aux Outardes, l'implantation de haies visant l'atténuation des bruit;
- 308-22 et 311-4 de la municipalité de Saint-Anicet qui vise à créer une nouvelle zone relativement à se conformer à la demande à portée collective et, au règlement de lotissement, à prévoir la distance de frontage d'un lot non desservi;

Règlements de la MRC

Les maires ont adopté les règlements suivants :

- Règlement d'emprunt relatif à la construction de la piste cyclable, phase I, entre la route 201 à Ormstown et la rivière des Anglais à Très-Saint-Sacrement. De plus, une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport a été déposée dans le cadre du programme « soutien aux installations sportives et récréatives - phase II ».
- Règlement de contrôle intérimaire visant à prohiber l'importation des matières résiduelles fertilisantes sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Ce dernier a été soumis au ministère des Affaires municipales pour approbation.
- Règlement modifiant le RCI 178-2004 qui vise à introduire une dérogation à la zone inondable de la rivière des Anglais, dans la municipalité de Très-Saint-Sacrement, pour un ouvrage de stockage de déjections animales

Demandes d'appui

Les maires ont résolu d'accorder leur appui aux organismes suivants :

- Union des transports adaptés et collectifs du Québec concernant le renouvellement du programme d'aide au transport adapté et le renouvellement de la Politique en transport collectif.
- MRC de Beauharnois-Salaberry concernant sa candidature pour accueillir le Colloque 2013 « Les arts et la ville ».
- École secondaire Arthur-Pigeon concernant le projet de « complexe sportif ».

Cours d'eau

Des contrats d'entretien de cours d'eau pour les branches 1, 3 et 3A de la rivière aux Outardes à Hinchinbrooke ont été accordés à la firme J.R. Caza et frères qui a déposé les soumissions conformes les plus basses.

Par ailleurs, M. Paul Lapp, ingénieur, s'est vu accorder des mandats pour les dossiers suivants :

- Vérification des normes de construction du ponceau sur la rivière Trout à Elgin;
- Préparation des plans et devis et effectuer les démarches nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau Lefort à Saint-Chrysostome;
- Inspection du cours d'eau McIntosh à Elgin;
- Analyse de la problématique des sédiments dans la rivière des Anglais à Havelock.

De plus les propriétaires le long de la branche 54 de la rivière Noire à Saint-Chrysostome pourront réaliser les travaux d'entretien à leur frais, sous la supervision de M. Paul Lapp.

Divers

- Le Conseil des maires a confirmé l'octroi d'une somme de 25 000 \$ au service Taxibus, par les quotes-parts des municipalités, et autorise le directeur général à déposer une demande au ministère des Transports dans le cadre d'un programme d'aide financière en regard à ce service;
- Madame Dany Dupuis, agronome, a été engagée comme inspectrice à l'application du règlement sur la gestion des matières résiduelles fertilisantes.
- Madame Jessica Leduc a été engagée, pour une période de 6 mois, dans le cadre du projet « Promotion sur le bénévolat » suite à une aide financière de 30 000 \$ accordée par le programme « Pacte rural ».
- La MRC demandera au gouvernement provincial le classement du site archéologique Droulers/Tsiionhiakwata comme bien culturel puisqu'il présente un potentiel archéologique qui devra être inventorié de façon approfondie dans les années à venir. De plus, ce site qui bénéficie d'un support important de la communauté mohawk d'Akwesasne et de la MRC du Haut-Saint-Laurent, et a déjà été désigné par le gouvernement fédéral comme Lieu historique national du Canada.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 12 octobre 2011, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.